

Communiqué de presse

Épreuves écrites du baccalauréat : gouverner, c'est prévoir.

Paris, le 13 janvier 2020

En novembre, l'APSES alertait sur les [aménagement insuffisants du baccalauréat, générateurs de stress et d'inégalités pour les élèves](#). Pour seule réponse, [une ordonnance gouvernementale](#), publiée le 24 décembre dernier, permet de modifier en profondeur les examens, et ce jusqu'à deux semaines avant les épreuves.

Alors que la communauté éducative demande depuis plusieurs mois le report des épreuves écrites de spécialité du baccalauréat, avancées en mars par la réforme, le Ministère, au contraire, se donne un cadre légal pour accroître l'incertitude.

Un manque d'anticipation qui pénalise les élèves et accroît les inégalités

La crise sanitaire survenue au cours de l'année scolaire 2019-20 a conduit le Ministère à décider au dernier moment, de l'annulation des épreuves terminales du baccalauréat et à la mise en place du contrôle continu intégral. Il n'est pas acceptable de laisser ce scénario se reproduire, et de maintenir les élèves et leurs professeur-e-s dans l'incertitude, alors même que nous avons désormais le recul suffisant pour anticiper.

De plus, depuis la rentrée 2020, et alors qu'aucun dispositif n'a été mis en place par le Ministère pour réellement permettre de rattraper le retard dû au 1^{er} confinement, nous devons à la fois pallier les manques de l'année dernière, et avancer à toute allure dans les contenus de l'année de Terminale, pour lesquels aucun allègement n'a été apporté. Cette « course au programme » ne permet pas de donner du sens aux apprentissages des élèves et s'avère particulièrement anxiogène dans le contexte sanitaire actuel.

Du fait de la résurgence de la crise sanitaire de nombreux établissements ont adopté une organisation hybride depuis novembre, mais, le Ministère n'ayant pas mis en œuvre de véritable protocole sanitaire harmonisé à l'échelle nationale, les établissements adoptent des aménagements différents, renforçant les inégalités entre les élèves dans la préparation de l'examen.

De la visibilité pour les élèves : condition essentielle pour travailler sereinement

L'APSES réitère donc les [demandes exprimées collectivement avec les associations disciplinaires, dans une pétition soutenue par de nombreux syndicats et les organisations lycéennes](#) :

- report à juin des épreuves de spécialité, pour laisser aux élèves le temps d'y être effectivement préparés ;
- suspension de l'épreuve du Grand oral ;
- aménagement de toutes les épreuves du baccalauréat ;
- limitation des contenus des programmes attendus pour les épreuves.

Dans les conditions actuelles, il n'est pas sérieux de faire comme si tout était normal, comme si l'application de la réforme pouvait faire fi du contexte pédagogique et sanitaire.

Monsieur le Ministre, il est encore temps d'être prévoyant, mais cela devient urgent !